

MONTREAL, 2 octobre 1912.

Monsieur le directeur du *Pays*,
Montréal.

Monsieur,

Je vois par votre journal, *Le Pays*, du 28 septembre, que vous portez contre moi une accusation, relativement à la vente de terrain à la Commission scolaire de Montréal, vente faite par moi, le printemps dernier. Vous m'accusez d'avoir fait de la corruption, en mentionnant même le chiffre de huit mille dollars (\$8,000.00).

Cette accusation est absolument fausse, et je viens vous mettre en demeure de la rétracter dans votre prochain numéro.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,

Votre très humble serviteur,

(Signé) JULIEN THERRIEN.

Copie conforme à la copie entre mes mains.

(Signé) ULRIC LAFONTAINE,

Secrétaire-trésorier

de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

MONTREAL, 2 octobre 1912.

Monseigneur Roy,
Montréal.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous transmettre copie d'une lettre que je viens d'adresser au directeur du journal, *Le Pays*, relativement à certaines insinuations contenues dans des articles publiés par ce journal, dans ses deux derniers numéros.

J'ai l'honneur d'être,
Monseigneur,

Votre très humble serviteur,

(Signé) JULIEN THERRIEN.

Copie conforme.

(Signé) ULRIC LAFONTAINE,

Secrétaire-trésorier

de la Commission des écoles catholiques de Montréal.